

# Procès-verbal N° 05 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 05 Septembre 2024
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Bernard PERIS (sans voix délibérative), Mr Patrick AURILLON,
Absent :	Mr Pierre Jean JULLIAN

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

## APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N° 04 de la réunion du Mercredi 28/08/2024.

## COUPE OCCITANIE

**I. Suite à la qualification pour le 3<sup>ème</sup> tour de la COUPE DE FRANCE des clubs de :**

F.C CALVISSON 1 (D2)

F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1)

NIMES C.O. SOLEIL LEV. NIM 1 (D2)

S.S.B. LA GD COMBE 1 (D1)

Les rencontres suivantes de la COUPE OCCITANIE sont reprogrammées au **Mercredi 18 septembre 2024 à 20h00.**

N° 28955123 S.S.B. LA GD COMBE 1 (D1) / LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2)

N° 28955126 C.O. SOLEIL LEV. NIM 1 (D2) / A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2)

N° 28955130 F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1) / O.C REDESSAN 1 (D2)

N° 28955132 U.S.S AIGUES MORTES 2 (D1) / F.C CALVISSON 1 (D2)

Les clubs recevant ne possédant pas d'éclairage devront trouver un terrain de replis ou le match sera inversé. Les clubs concernés sont conviés de se rapprocher au plus tôt au secrétariat du District Gard Lozère pour préciser le terrain de replis.

Le prochain tour de la Coupe Occitanie se déroulant le 29/09/2024 ; Le tirage au sort de ce prochain tour aura lieu le 19/09/2024.

**II. La Ligue de Football Occitanie (LFO) donne le match de la Coupe de France ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) / AS ST PAULET 1 (D3) à rejouer le 08/09/2024.**

Deux hypothèses pour la rencontre de la Coupe Occitanie :



### 1<sup>ère</sup> hypothèse :

ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) se qualifie donc le match de Coupe Occitanie

ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) / R.C. GÉNÉRAC 1 (D1) se jouera le **Mercredi 18/09/2024 à 20h00.**

### 2<sup>ème</sup> hypothèse :

ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) est éliminé donc le match ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) / R.C. GÉNÉRAC 1 (D1) se jouera à la date initiale le **Dimanche 15/09/2024 à 15h00.**

### III. Suite au courriel du secrétaire de S.C MANDUEL nous informant du retrait de son équipe en Coupe Occitanie.

En conséquence, S.C MANDUEL 1 (D4) battu par forfait,

F.C. CABASSUT 1 (D1) qualifié pour le tour suivant.

## CHAMPIONNAT

La ligue ayant donné le match de la Coupe de France ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) / AS ST PAULET 1 (D3) à rejouer le **08/09/2024,**

Les rencontres suivantes de la première journée :

N° 28543789 F.C. CABASSUT 2 (D3) / ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3)

N° 28536770 AS ST PAULET 1 (D3) / U.S. GARONNAISE 2 (D3)

**Sont reportées à une date ultérieure.**

## MISE EN NON ACTIVITE POUR LA SAISON 2024/2025

### Dépt 4 Poule A

U.S.A CANAULES 1 (D4)

## FORFAIT GENERAL

### Dépt 3 Poule B

Suite au courriel du Président du club E.S BARJAC, l'équipe de E.S BARJAC 2 (D3) est forfait général.

## FORFAIT SIMPLE

### Dépt 4 Poule D

Match:28550229 du 08/09/2024

ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) / U.S VALLABREGUES 1 (D4)

Suite au courriel du secrétaire du club d'U.S VALLABREGUES, l'équipe d'U.S VALLABREGUES 1 (D4) **est forfait pour cette rencontre.**

## MODIFICATION AU CALENDRIER

### Dépt 2 Poule B

Match: N° 28536906 du 22/09/2024

LE GRAU DU ROI 2 (D2) / F.C. VATAN 1 (D2)



La rencontre LE GRAU DU ROI 2 (D2) / F.C. VATAN 1 (D2) initialement prévu le 22/09/2024 est **avancée au Samedi 21/09/2024 à 19h00** sur le terrain de Grau du Roi. (Accord des deux clubs) (Art.91.3)

**Dépt 4 Poule D**

Match: N° 28550231 du 08/09/2024

A.S VENEJAN 1 (D4) / G.C GALLICIAN 1 (D4)

Suite au courriel du secrétaire de G.C GALLICIAN 1 (D4) et A.S VENEJAN 1 (D4) demandant le report de leur rencontre du 08/09/2024 au 13/10/2024. **Refus de la Commission pour cette date.**

La commission reporte cette rencontre au **15/09/2024 à 15h00**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Mr Jean Pierre Rieu

**Le Secrétaire de séance**

Mme Cendrine MENUJER

